PROCESSUS / OUTILS		VISION	PROGRAMME	CONSTRUCTION	RECEPTION
		1985-2004 : Planification dirigiste, absence de concertation sur la transformation urbaine. 2005-2006 : Construction d'une vision urbaine partagée au sein du Laboratoire d'urbanisme participé organisé par la Ville	2006-2007 : Elaboration et approbation du projet urbain préliminaire Repartition du foncier	Depuis 2008 : Définition du projet définitif. Démarrage des travaux de démolition et de construction des infrastructures et des premiers bâtiments résidentiels (lots privés). Définition des projets exécutifs (infrastructures + parc urbain)	Les premiers programmes architecturaux ne sont pas encore livrés. L'avancement des travaux ne permet pas de faire des évaluations concernant l'influence des acteurs sur la phase de réception des oeuvres construites.
NORMATIFS PRG ("piano regolatore generale") DUC ("disegno urbano concertato") PSC ("piano strutturale comunale") PIP ("piano particolareggiato di iniziativa pubblica") : - projets préliminaire - projet définitif - projet exécutif	**règle**	1985-2004 Le PRG fixe la "règle" avant de définir le projet : - le site, declaré "Zone Intégrée de Secteur", sera transformé avec un "*Piano particolareggiato d'iniziativa pubblica*" PIP (plan détaillé d'initiative publique). 2005-2006 Avant de terminer le nouveau PSC (qui va remplacer le PRG), la municipalité Cofferati accepte de reviser le projet approuvé en 2004 à travers la mise en place d'un Laboratoire d'urbanisme participé.	2006-2007 : En juin 2006 le nouveau projet élaboré à la suite de la première phase du Laboratoire est approuvé comme « *Variante al piano particolareggiato di iniziativa pubblica Mercato Navile* » : le plan fixe un nouveau programme de développement urbain.	Le processus d'actuation du projet entre dans une logique de type traditionnelle qui semble nier les qualités du processus amorcé dans les phases précedentes.	
	temps	1985-1999 L'actuation du PRG amène à la définition d'un "*Disegno Urbano Concertato*"DUC (dessein urbain concerté) avec une approche linéaire. 2001-2004 Le premier PIP est élaboré en 2001 et approuvé en 2004 avec un parcours linéaire de définition des objectifs et de validation des procédures. 2005-2006 Le PIP approuvé en 2004 est discuté et progressivement abandonné avec le Laboratoire d'urbanisme participé (approche incrémentale).	2006-2007 : Une fois recueillies les indications du Laboratoire, le nouveau plan élaboré suit une procédure traditionnelle (linéaire) de validation (projet préliminaire).	L'application des procédures traditionnelles et la suspension de la municipalité Del Bono entre 2010 et 2011 provoquent des retards importants dans l'avancement des travaux.	
	récit	1985-2004 Le DUC ("*Disegno Urbano Concertato*") de Bofill (1996) et le PIP de l'Agence Scagliarini (2004) n'aspirent pas a produire une répresentation commune des plans d'aménagement proposés. 2005-2006 La transformation des outils de planification (définition du PSC) amène à l'institution du Laboratoire d'urbanisme participé.	2006-2007 : La conclusion de la première phase du Laboratoire et la définition de la « *Variante al piano particolareggiato di iniziativa pubblica Mercato Navile* » contribuent à promouvoir le processus de construction du nouveau plan d'urbanisme local (PSC).	La "machine administrative" - alourdie par le poids des procédures et par l'absence de ressources - ne semble pas capable de porter un récit de projet institutionnel.	
TECHNIQUES/ ECONOMIQUES Permis de construire Délibérations municipales "Convenzione Urbanistica di Piano particolareggiato" (accord de partenariat public-privé) Financement Région Financement Etat Financement CE	**règle**	2005 : la Déliberation municipale du 18/01/2005 active la mise en place du Laboratoire d'Urbanisme participé pour la révision du PIP approuvé en 2004. Elle fixe des règles qui seront ensuite dépassées (revision totale du projet). Absence d'outils économiques spécifiques pendant la phase de construction d'une vision urbaine.	2007 : En juin 2007 la Ville et les promoteurs privés devenus proprietaires du foncier signent la Convention urbanistique pour l'actuation du plan approuvé (accord de partenariat public-privé), en précisant les modalités pour obtenir les permis de construire. 2007 : Financement européen (programme GROW) pour soutenir la deuxième phase du Laboratoire participé.	L'acquisition des permis de construire et l'avancement des travaux sont compromis par la bureaucratie des services techniques et par l'inefficience des institutions publiques (Ville et Région). La recherche de ressources externes permet d'obtenir un financement national (Piano Città 2011).	
	temps	2005 : la Délibération municipale du 2005 précise la nécessité de parvenir à une solution partagée en temps rapides et certains (sans pourtant les figer). Absence d'outils économiques spécifiques pendant la phase de construction d'une vision urbaine.	2007 : la Convention urbanistique signée entre acteurs publics et le Consortium des acteurs privés établi les phases temporelles de réa-lisation du projet (10 ans).	L'adoption de procédures traditionnelles retarde l'avancement des travaux. L'inefficience des acteurs publics crée un déséquilibre temporel dans la construction des lots publics et privés.	
	récit	2005 : la signature de la Déliberation municipale s'encadre dans la démarche concertative amorçée par la politique urbaine de la nouvelle municipalité. Absence d'outils économiques spécifiques pendant la phase de construction d'une vision urbaine.	2007 : Promotion de l'opération urbaine à travers les réseaux du programme européen GROW (People Planet Profit)	L'adoption d'une démarche d'actuation de type traditionnelle (rigidité des procédures de validation des documents techniques) ne favorise pas la costruction d'un récit de projet.	
CONCEPTION Outils de travail : Laboratoire d'urbanisme participé Outils de répresentation (plans masse, maquettes, schémas, images 3d, et...)	**règle**	1985-2004 Absence d'outils de travail pour la construction d'une vision urbaine 2005-2006 Le Laboratoire d'urbanisme participé est expérimenté dans le cadre du processus d'élaboration du nouveau plan d'urbanisme local (PSC) : - outils divers de travail pour favoriser l'échange entre les participants; - les indications issues des deux documents de synthèse (l'un des habitants et l'autre des facilitateurs) sont intégrés dans les documents officiels du projet.	2006 : Les outils de travail et de répresentation utilisés dans la première phase du Laboratoire contribuent à la définition de la « *Variante al piano particolareggiato di iniziativa pubblica Mercato Navile* ».		
	temps	1985-2004 Absence d'outils de travail pour la construction d'une vision urbaine 2005-2006 Le Laboratoire d'urbanisme participé permet de construire une vision partagée avec un processus itératif de définition des choix (contraintes témporelles souples).	2006 : L'utilisation des résultats du Laboratoire est encadrée dans le processus formel et témporel de validation du plan approuvé.	Absence de nouveaux instruments de conception.	
	récit	1985-2004 Absence d'outils de travail pour la construction d'une vision urbaine. 2005-2006 Le Laboratoire d'urbanisme participé a l'objectif de produire une vision de la transformation urbaine partagée avec les habitants.	2006-2007 : Les outils de travail mis à point pendant le Laboratoire vont former un nouveau récit de projet.		
PROMOTION Newsletters, sites web et ouvrages dediés. Urban Center Bologne (structure municipale pour la promotion des politiques urbaines de la ville)	**règle**	1985-2004 Absence d'outils de promotion pour la construction d'une vision urbaine. 2005-2006 Les résultats du Laboratoire d'urbanisme participé, visibles sur le site web de la Ville, participent à la promotion du processus de définition du nouveau plan d'urbanisme local (PSC).	2007 : L'Urban Center favorise la promotion du plan approuvé dans le cadre des initiatives organisées pour le nouveau PSC, à travers : - la publication d'un ouvrage dédiée à l'opération; - la mise en place d'un site web dédié; - l'affichage des panneaux et de la maquette du projet.	L'Urban Center est le seul "dispositif" dont la Ville se dote pour la promotion du projet. Le Consortium des promoteurs privés demande à la Ville des efforts supplémentaires sans avoir pas de retours; pour cette raison Valdadige prend en charge la création d'un site web et d'une newsletter dédiés à la promotion du projet, en dehors des circuits institutionnels.	
	temps	1985-2004 Absence d'outils de travail pour la construction d'une vision urbaine. 2005-2006 Mise en ligne des résultats du Laboratoire d'urbanisme participé sur le site web de la ville.			
	récit	1985-2004 Absence d'outils de travail pour la construction d'une vision urbaine. 2005-2006 Les informations visibles sur le site web de la Ville n'ont pas la velléité de construire un récit de projet.	2007 : Les outils de promotion élaboré par Urban Center contribuent à la définition d'un récit commun de projet.	Les outils de promotion mis en place par le Consortium "Mercato Navile" répondent à l'objectif de faire connaitre de l'opération et d'en valoriser les aspects positifs (avancement des travaux, prix reçus, interet du projet, financements étatiques, et...), en construisant un "storytelling" du projet.	

Grille d'analyse "OUTILS" _ Bologne "Mercato Navile"

Partie IV

CONCLUSIONS

Conclusions

L'approfondissement des études de cas analysées – dont les grilles proposées offrent une synthèse qui n'est sans doute pas exhaustive – nous montre une pluralité de situations qui sont, à la fois, similaires et tout à fait singulières. Les « histoires » de ces opérations sont, en tous les cas, le fruit des interactions complexes entre les formes d'exercice des *pouvoirs* et les formes d'intégration des *savoirs* mobilisés. En même temps, les démarches analysées témoignent, de manière différente, de l'émergence des tendances des pratiques urbaines courantes, décrites dans la première partie de l'étude. Comme on a tenté de faire émerger par les grilles d'évaluation, il s'agit de processus dont les approches ne peuvent pas être réduits à une définition synthetique, à cause de l'évolution constante des conditions qui caractérisent le rapport des acteurs avec les outils de projet. On peut voir alors que l'approche incrémentale et évolutive qui a caractérisé la première phase du projet urbain « Ile de Nantes » ne semble pas caractériser la deuxième phase du projet en cours ; ou que la démarche participative qui a permis de réécrire le projet de régénération de l'ancien marché agricole de Bologne ne semble pas être supportée par des procédures opérationnelles innovantes, ni par un portage politique à l'hauteur du processus participatif amorcé ; ou encore, à Birmingham, que la performance des partenariats public-privé et des outils économiques adoptés dans la régénération de Eastside ne semble pas garantir le contrôle des acteurs politiques sur la cohérence globale et la qualité du projet.

Les études de cas analysées ne manquent pas de soulever des paradoxes et des interrogations quant à la réflexion engagée dans cette étude.
D'une part - comme nous l'avons déjà évoqué dans les précédents chapitres - les phénomènes de compétitivité et de globalisation qui marquent les processus de transformation urbaine engendrent des « contaminations » de plus en plus évidentes entre les expériences courantes de projet urbain. La nécessité de se distinguer dans le « marché » de la concurrence nationale ou internationale pousse les villes à la valorisation des caractères singuliers et uniques de leur propre contexte même si, paradoxalement, les solutions proposées misent souvent sur les mêmes mots-clé (culture, économie de la connaissance, loisirs, développement durable, et..).
D'autre part, la mise en œuvre de chaque démarche de projet est toujours une histoire unique qui dépend des conditions spécifiques d'intervention, comme le montrent les cas analysées. Chaque opération témoigne d'une diversité qui ne peut pas être renvoyée uniquement à la spécificité des cadres nationaux d'appartenance. En même temps, face à des conditions opérationnelles différentes, chaque projet risque d'être interprété comme un cas singulier. La complexité des phénomènes dont ces opérations témoignent semble résister, donc, à toute analyse ou méthodologie générale d'interprétation des projets actuels.

Face à ces constats, on ne peut se satisfaire de mettre en évidence les caractères innovants des pratiques en cours ; il faut aussi se demander dans quelle mesure l'*urbanisme de projet* peut (et doit) devenir une invitation à agir ou à penser différemment.

Avant de questionner cette notion sur la base de la performance des instruments ou des plus récentes stratégies opérationnelles, il nous semble, en effet, essentiel d'interroger son évolution au regard de la complexité qui lui est associée. Si dans les chapitres précédents nous avons tenté de mettre en évidence des tendances communes de l'urbanisme contemporain, nous pouvons à présent tenter d'apporter une première réponse aux paradoxes que nous avons soulevés à l'aune des questionnements que cette complexité soulève. L'analyse monographique des cas sélectionnées et la lecture interprétative que l'on en a établie au travers des grilles proposées – imaginées comme une façon de déconstruire et réinterpréter les processus étudiés – nous suggèrent de faire émerger les perspectives et les « dérives » de l'*urbanisme de projet* par rapport à deux directions principales. Elles concernent :

- le rôle que l'*évaluation* peut (et doit) assumer pendant un processus de transformation urbaine
- le rôle que le *récit* peut (et doit) assumer vis-à-vis du projet

Les deux questionnements interrogent, de façon complémentaire, la manière dont le rapport des « acteurs » et des « outils » au projet conditionne l'évolution de l'urbanisme contemporain.

La première question porte sur la nécessité d'interroger le projet urbain par rapport à la relation qui peut (et doit) exister entre le *programme* et le *processus* qui lui sont associés. Si cette relation prend du sens

dans la mesure où la définition du *programme* – entendu comme définition des objectifs, des actions et des moyens qui traduisent une stratégie – représente le résultat du *processus* décisionnel, cela interroge le rôle que l'*évaluation* assume pendant un processus de transformation urbaine. En soulignant la dimension dynamique du *projet urbain* contemporain, nous avons montré que la logique de « *projet-processus »* a remplacé celle de « *projet-produit »*.

Malgré ce passage qui a produit de nombreux impacts sur la pluralité d'aspects décrits dans les chapitres précédents, on ne peut pas dire que cela ait eu un effet remarquable sur la capacité d'assumer une posture réflexive par rapport à la conduite de ce processus. A quelques rares exceptions près, en effet, la dimension de l'*évaluation* semble encore faire partie d'une logique d'analyse statique - ou de simple monitoring - de résultats accomplis ou de choix déjà pris. Les projets en cours ne semblent pas savoir intégrer une capacité critique d'interprétation des processus, mais plutôt privilégier une dimension d'observation - si non d'instrumentalisation des choix - *a posteriori*. Or, face à la complexité des enjeux contemporains, la dimension de l'évaluation ne peut se limiter à l'analyse des résultats, mais doit porter sur des contenus plus complexes et articulés à ceux qu'on lui attribue aujourd'hui : développée *ex-ante* et *in itinere,* elle doit contribuer à la prise de décisions et à la conduite du projet, de manière telle que le *programme* soit le résultat de l'interaction entre processus décisionnel et processus d'évaluation des trajectoires correspondantes.

Aujourd'hui il semble, en effet, essentiel de refonder une dimension évaluative capable d'améliorer la prise de conscience des phénomènes, ainsi que des risques et des potentialités liés à une démarche de projet. La plupart des procédures d'évaluation courantes sont caractérisées par des approches fragmentées ou simplifiées qui montrent les limites des analyses sectorielles ou, parfois, l'impossibilité même d'évaluer un processus de transformation urbaine. Cette difficulté, due à la complexité et aux incertitudes multiples qui caractérisent ces opérations, doit interroger les acteurs impliqués sur la nécessité de transformer la façon de penser le rapport entre processus décisionnel et processus d'évaluation. Cela implique la capacité de décomposer l' « objet » de l'évaluation en éléments qui deviennent des instruments opérationnels d'analyse, mais aussi la capacité de comprendre l'indépendance et/ou l'interdépendance réciproque des rapports qui les caractérisent ; rapports qui, comme on l'a vu dans les projets analysés, concernent les interactions entre acteurs et la relation aux temporalités associées.

Attribuer à l'évaluation une valeur essentielle dans la formation *in itinere* des choix et des actions de projet signifie reconnaitre que la nature - coopérative, paritaire ou hiérarchique - des ces interactions et le caractère - séquentiel, incrémental ou itératif - des relations temporelles correspondantes ont un impact crucial sur la qualité et la cohérence des opérations. L'évaluation doit être, donc, un méta-processus capable de toucher, d'un point de vue interne, à la globalité du processus de projet. Contre une vision systématique de procédures d'analyse externalisées, il faut affirmer une vision systémique de l'évaluation conçue comme un « *processus intégré et articulé en plusieurs actions interdépendantes, dont l'objectif est celui de parvenir à la préfiguration des composantes processuelles, des objectifs et des résultats attendus d'un programme à travers la participation d'acteurs différents »*.[1] Cela signifie que l'évaluation ne doit pas être imaginée comme un simple support, mais plutôt comme une dimension complexe intégrée au processus décisionnel.

La complexité d'une dimension évaluative conçue comme un méta-processus explique, à la fois, son utilité et sa valeur. D'une part, en effet, dans cette vision l'évaluation peut (et doit) avoir une utilité par rapport à la capacité de :

- vérifier la pertinence des projets par rapport aux instances et aux besoins collectifs ;
- développer la connaissance et l'innovation des procédures ;
- légitimer les choix et les modalités de leur mise en œuvre.

D'autre part, cette vision implique la capacité de concilier la pluralité des niveaux (stratégique, processuel, relationnel et contextuel) liés à une démarche de projet et donc, reconnaitre l'incidence de l'évaluation par rapport à :

[1] Virgilio G., *La costruzione della fattibilità strategica. Programmi, attori, processi della riqualificazione urbana, Alinea Editrice*, Firenze, 2003

- la définition des objectifs et l'articulation des niveaux décisionnels ;
- l'identification des modes d'action et la capacité d'anticiper et/ou intervenir sur les conflits éventuels ;
- l'analyse des processus de participation et d'implication des acteurs ;
- l'identification des potentialités et la prévision des impacts sur le contexte.

Reconnaitre ces valeurs signifie renforcer le rôle social et politique de l'urbanisme et poser l'accent sur la nécessité de refonder la manière de penser et d'évaluer la *qualité* des transformations urbaines actuelles. Contrairement à la « mesure » de la valeur des interventions au moyen d'analyses uniquement sectorielles et de processus de réduction de la complexité (typiques des labellisations à la mode), il faut se référer à une compréhension plus profonde de la complexité urbaine. Interroger le rapport entre processus décisionnel et processus d'évaluation peut contribuer, en ce sens, à améliorer les capacités d'intervention dans la ville contemporaine.

Mais rendre compte de cette complexité signifie, aussi, prendre conscience de l'impact des évolutions concernant l'analyse des processus décisionnels. Si ce sujet est abordé par de nombreux auteurs et chercheurs contemporains en sciences politiques, nous souhaiterions souligner la façon dont certains aspects issus de leurs recherches peuvent alimenter cette réflexion. Par rapport à l'analyse des processus décisionnels, la critique des modèles interprétatifs de type rationaliste met en évidence les aspects suivants concernant la transformation des systèmes urbains contemporains :

- les processus décisionnels sont le fruit de phénomènes d'interaction de type relationnel et contextuel qui nient la possibilité de définir des choix et des actions de manière déterministe ;
- les processus décisionnels ne sont pas le résultat de phases liées de façon séquentielles, mais plutôt le produit d'interactions et de relations d'acteurs qui décident de participer à un processus ;
- les processus décisionnels ne renvoient plus à une relation causale entre finalités et moyens, mais à un rapport beaucoup plus complexe qui parfois voit coïncider les finalités avec les moyens.

Ces constats confirment l'incidence des approches interactionnistes, itératives et incrémentales - dont ont a parlé dans le premier chapitre - sur les processus de transformation urbaine contemporains ; en même temps, ils témoignent de la complexité et de l'importance du premier questionnement soulevé, concernant l'intégration des processus d'évaluation dans les processus décisionnels. Si l'évaluation peut (et doit) assumer un rôle crucial au sein d'une démarche de projet c'est parce qu'elle devrait amorcer une posture complexe, capable de révéler, non seulement l'efficacité des résultats, mais aussi la *pertinence* des choix et la *cohérence* du processus.

Face à une perspective si ouverte, il faut néanmoins faire état de la manière dont cette complexité est souvent gérée dans les pratiques urbaines courantes. Cela renvoie au deuxième questionnement qui interroge le rapport des « acteurs » et des « outils » à l'évolution de l'urbanisme contemporain. Comme le montrent les cas analysés, le travail d'actualisation constante du *récit* - dont témoignent les projets les plus récents - semble marquer le triomphe du prospectif sur le projectuel, du roman sur le bilan. Ce recours au *storytelling* – qui en certains cas devient une forme d'*entrepreneurialisme* urbain – semble devenir une composante de plus en plus importante d'un processus de transformation urbaine. Malgré les risques que cette tendance peut comporter – liés à la négation d'une dimension d'évaluation comme celle que l'on a décrite plus haut– on ne peut nier la nécessité d'assumer complètement cette dimension, qui semble ne plus pouvoir être dissociée des démarches actuelles. Cela ne veut pas dire qu'il faut conforter la montée en puissance de la communication, ni justifier l'instrumentalisation de certains *discours* pour favoriser des intérêts particuliers ou neutraliser le consensus autour d'un projet. Il s'agit plutôt d'incorporer l'exigence d'exister par le récit, à travers une prise de conscience plus profonde de la relation entre « acteurs » et « outils » de projet.

Au regard des cas analysés et des pratiques urbaines courantes, ce rapport apparait, de manière de plus en plus évidente, comme une relation indissociable et complexe d'interdépendance directe. En effet, la tendance à focaliser l'attention sur l'innovation des compétences et/ou sur la performance des instruments ne permet pas de comprendre les effets produits par les interactions existantes entre un système d'acteurs et les outils dont ces mêmes acteurs se servent. En effet, les résultats d'une démarche de projet ne dépendent pas uniquement des intentions des acteurs, mais plutôt de la relation complexe du *pouvoir* au

savoir (évoquée dans les chapitres précédents), ainsi que des effets inattendus et incontrôlables associés aux incertitudes du processus. La nécessité de gérer ou contrôler ces effets, qui ont une influence directe sur la gestion des conflits et sur la mobilisation des ressources, conditionne la manière dont les acteurs conçoivent, partagent et appliquent les instruments d'un projet. Les études de cas analysées offrent, en ce sens, un vaste panorama d'exploration de ce type d'interactions.

Malgré,donc, la similitude des enjeux traités et des démarches utilisées dans ces opérations, la variété des résultats s'explique non seulement par la diversité des contextes opérationnels, mais avant out, sans doute, par la manière dont le rapport des *acteurs* aux *outils* se manifeste, en prenant forme au sein du processus de transformation urbaine. Saisir la complexité de ce rapport apparait essentiel pour comprendre l'évolution de l'urbanisme contemporain. Focaliser l'attention sur l'innovation de certaines procédures (comme le partenariat public-privé) ou sur les spécificités de certaines catégories d'acteurs (comme les sociétés de maîtrise d'ouvrage urbaine) ne semblent pas être les meilleures approches pour aider à cette compréhension.

Il s'agirait plutôt d'interroger l'*urbanisme de projet* quant à la nécessité de réviser la mise en *récit d'*un projet, au regard de questions à caractère général concernant la *convergence* des intérêts des acteurs et la *cohérence* des modalités d'appropriation des outils.

Ces questionnements ouvrent le débat sur des sujets complexes d'ordre politique, social et économique (comme la « démocratie participative » ou la « gouvernance urbaine ») qui font l'objet de recherches et d'études spécifiques. L'objectif n'était pas ici d'approfondir ces sujets, mais de suggérer des pistes pour attirer l'attention sur la complexité des relations qui caractérisent l'*urbanisme de projet* de nos jours. Ainsi, les deux directions que nous avons indiquées – concernant le rôle de l'*évaluation* et la mise en *récit* du projet – constituent à la fois des perspectives, mais aussi des risques, dont il faut prendre conscience pour maîtriser différemment la fabrication de la ville contemporaine.

Bibliographie

Agier M., *Esquisses d'une anthropologie de la ville*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia, 2009

Ambrosino C., Sadoux S., *Concilier privatisme et retour de la planification stratégique. L'exemple du projet de requalification de la péninsule de Greenwich, Londres*, publié dans la revue en ligne *Géocarrefour*, Vol. 81/2 | 2006

Ascher F., *La nouvelle révolution urbaine : de la planification au management stratégique urbain*, in Masboungi A. (coord.), *Fabriquer la ville. Outils et méthodes : les aménageurs proposent*, Paris, Club Ville-Aménagement, La Documentation française, 2001

AURAN (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Nantaise), *Plan de déplacement urbain 2000-2010, concilier ville mobile et ville durable,* AURAN Nantes, 2000

AURAN (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Nantaise), *Atlas Rives de Loire,* AURAN Nantes*,* 1998

Battisti A., Tucci F., *Ambiente e cultura dell'abitare. Innovazione tecnologica e sostenibilità del costruito nella sperimentazione del progetto ambientale*, Roma, Dedalo, 2000

Bergère F., Bezançon X., Deruy L., Fornacciari M., Goulard G., *Le guide opérationnel des PPP*, Editions Le Moniteur, Paris, 2010

Biau V., Tapie G., *La fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Editions Parenthèses, 2009 (pg 9)

Biau V., Weil S., *Le développement de la procédure de PPP/PFI en Grande-Bretagne*, MIQP, Paris, 2003

Bonnet M. (sous la direction de), *La conduite des projets architecturaux et urbains : tendances d'évolution*, ouvrage réalisé à l'initiative du PUCA, La Documentation française, Paris, 2005

Boltanski L. et Chiapello E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 2011 (1999)

Boutinet, J.-P., *Anthropologie du projet* (1990) Paris, puf, coll. « Quadrige », rééd. 2005

Bureau des Paysages, Chemetoff A. + Berthomieu J.L., *L'Ile de Nantes. Le plan guide en projet*, Ed. MEMO, 1999

Cabanne C., *Nantes, de la ville industrielle à la ville tertiaire*, Cahiers Nantais, n° 33-34 (pp. 185-197), 1990

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, « La couleur des idées », 2001

Campagnac E., *Evaluer les partenariats public-privé en Europe*, Presses de l'ENPC, Paris, 2009

Crozier M., Friedberg E., *L'Acteur et le Système* (1977), rééd. Seuil, coll. « Points essais », 1992

Chalas Y., *L'urbanisme comme pensée pratique. Pensée faible et débat public*, dans *Les Annales de la recherche urbaine*, 80-81, 1998

Chemetoff A., *Le plan guide (suites)*, Ed. Archibooks, 2010

Deneault A., *Gouvernance. Le management totalitaire*, Lux Editeur, Montréal, 2013

Devisme L. (sous la direction de), *NANTES. Petite et grande fabrique urbaine*, Ed. Parenthèses, 2009

Devisme L., (dir.), Debre C., Dumont M., Fouquet X., Guennoc M-L., Pasquier E., *L'analyse pragmatique d'un projet urbain. La mise à l'épreuve du plan-guide en projet de l'île de Nantes*, rapport final de recherche pour le PUCA (programme « *Echelles et temporalités des projets urbains* »), ENSA Nantes, 2006

Devisme L., *Gouverner par les instruments. Première approche : les épreuves urbanistiques du plan-guide*, rapport de recherche POPSU (Plateforme d'Observatoire des Projets et des Stratégies Urbaines), LAUA Nantes, 2007

Devisme L., Barthel P.-A., Dèbre C., Dumont M. Roy E., *La fabrique urbaine nantaise en 25 questions*, rapport de recherche POPSU (Plateforme d'Observatoire des Projets et des Stratégies Urbaines), LAUA Nantes, 2008

De Gravelaine F., *Les Chroniques de l'Ile 1. A Nantes, la mutation d'une ile*, Place Publique/ SAMOA, 2009

De Gravelaine F., *Les Chroniques de l'Ile 2. La Loire au centre*, Place Publique/ SAMOA, 2009

De Gravelaine F., *Les Chroniques de l'Ile 3. Les temps du projet*, Place Publique/ SAMOA, 2009

De Gravelaine F., *Les Chroniques de l'Ile 4. Continuer à inventer*, Place Publique/ SAMOA, 2009

De Gravelaine F., *Les Chroniques de l'Ile 5. La création prend ses quartiers*, Place Publique, 2011

District de l'Agglomération nantaise, *Projet 2005*, Nantes, 1996

Floch J., *L'agglomeration nantaise: récits d'acteurs*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 1966

Frébault J. (sous la direction de), *La maitrise d'ouvrage urbaine*, Ed. Le Moniteur, 2005

Friedberg E., *Le Pouvoir et la Règle. Dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil, 1993

Garat I., Pottier P., Guinebertau T., Jousseaume V., Madoré F., *Nantes. De la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest*, Ed. Economica Anthropos (2005)

Genestier P., *Le sortilège du quartier : quand le lieu est censé faire le lien. Cadre cognitif et catégorie d'action politique*, dans Les Annales de la recherche urbaine n°82, 1999, p. 142-153.

Gracq J., *La forme d'une ville,* Editions José Corti, Paris, 1985

Harvey D., *Géographie de la domination*, Les Prairies ordinaires, Paris, 2008

Harvey D., *From managerialism to entrepreneurialism : the transformation in urban governance in late capitalism*, Geografiska Annaler, 71B-1, 1989

Haumont B., *Un nouveau champ pour l'architecture et ses recherches. Le projet urbain*, dans Les cahiers de la recherche architecturale, 32-33, 1993, pp. 103-110.

Ingallina P., *Le projet urbain*, Presses Universitaires de France (collection « *Que sais-je ?* »), 2001

Le Galès P., *Le retour des villes européennes*, Sciences PO Les Presses, 2011

Lindblom C., *The Science of Muddling Through*, Public Administration Review, 19 (2), 1959

Luneau D., *Nantes, l'avenir d'une ville*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2003

Mangin D., Panerai Ph., *Projet urbain,* Editions Parenthèses, collection eupalinos, Marseille, 1999

Masboungi A. (sous la direction de), *NANTES. La Loire dessine le projet*, Editions de la Villette, 2003

Masboungi A. (sous la direction de), *Estuaire Nantes-St.Nazaire. Ecométropole, mode d'emploi*, Editions Le Moniteur, 2012

Masboungi A. (sous la direction de), *La ville est une figure libre*. Laurent Théry. Grand Prix de l'urbanisme 2010, Ed. Parenthèses, 2010

Nantes Métropole, *Organisation de la maitrise d'ouvrage nantaise : démarche, méthode et questionnements. Note d'étape*, Club Ville aménagement, 2001

Novarina G. (sous la direction de), *Villes européennes en projet,* Recherche pour le compte du Plan Urbanisme Construction et Architecture (Min. de l'Equipement), relative à l'appel « *Concevoir et réaliser. Echelles et temporalités des projets urbains* », 2003

Peyon J.-P., *Le centre-ville de Nantes: à la recherche d'un projet d'aménagement*, Cahiers Nantais, n° 33-34, 1990

Perrault D., Grether F., *Réaménagement de l'ile Saint-Anne*, tiré de « *With Dominique Perrault architecte* », Actar Birkhauser, Madrid, 1999

Perrault D. et Grether F., *Au coeur du grand Nantes, l'Île de Nantes*, Étude exploratoire pour l'aménagement de l'Île de Nantes à l'intention des services d'urbanisme de la ville de Nantes, Nantes, 1992

Pinson G., *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Sciences PO Les Presses, 2010

Pinson G., *Projet et pouvoir dans les villes européennes. Une comparaison de Marseille, Venise, Nantes et Turin*, (extrait de thèse), Rennes, 2002

Pinson G., *Projets de ville et gouvernance urbaine*, Presses de Sciences Po, revue française de science politique, 2006/4

Pinson G., *L'idéologie des projets urbains. L'analyse des politiques urbaines entre précédent anglo-saxon et « détour » italien*, Sciences de la société, n°65, "*Les idéologies émergentes des politiques territoriales*", 2005

Porter L., Barber A., *Planning the Cultural Quarter in Birmingham's Eastside*, European Planning Studies, 15 (10)

Régent J.-J., *Nantes. Clés pour le futur*, Ed. de l'aube, 2006

Roncayolo M., *Mémoires, représentations, pratiques. Réflexions autour du projet urbai*n, article publié dans « *Le projet urbain. Enjeux, expérimentations et professions* », actes du colloque « Les Sciences humaines et sociales, face au projet urbain », organisé par l'INAMA et SHS-TEST, à Marseille, les 31 janvier et 1 février 1997, sous la direction d'Alan Hayot et André Sauvage.

Roze T., Treuttel, J.-J*., Nantes, le port et la ville, projets urbains,* Plan construction et architecture, Ecole d'architecture de Nantes, 1993

Secchi B., *Album di progetti*, publié dans "*Un progetto per l'urbanistica"*, Torino, Einaudi, 1989

Terrin J.-J. (sous la direction de), *La ville des créateurs*, Editions Parenthèses/GIP AIGP, 2012

Treuttel, J.-J*., Nantes. Un destin contrarié*, Hartmann Editions, Paris, 1997

Virgilio G., *La costruzione della fattibilità strategica. Programmi, attori, processi della riqualificazione urbana*, Alinea Editrice, Firenze, 2003

303 arts recherches créations, *ESTUAIRE 2009 Le paysage, l'art, le fleuve,* Revue culturelle des Pays de la Loire, n°106, Legovic, 2009